

L'an deux mille vingt-trois, le neuf février,

Le comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni en à Moustiers Sainte Marie et en visioconférence à 14 h 30 sous la présidence de M. Bernard CLAP, en formation GEMAPI.

FORMATION GEMAPI		
Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
11	5 +	7
Total des voix : 19,5		

Etaient présents :

Bernard CLAP : Président du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon (1 voix)

Christophe BIANCHI : Durance Luberon Verdon Agglomération (3,5 voix)

Carole TOUSSAINT : Provence Alpes agglomération (1 voix)

Michèle BIZOT-GASTALDI et **Jean MAZZOLI** : Communauté de communes Alpes Provence Verdon source de lumière (4,5 voix chacun)

Date de convocation :
30/01/2023

Ont donné pouvoir : **Gilles MEGIS** : Durance Luberon Verdon agglomération (3,5 voix) à Christophe BIANCHI ; **Patrick VINCENNELLI** : Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon (1,5 voix) à Michèle BIZOT-GASTALDI

Délibération n°
23_02_CS2_01

PROGRAMME D' ACTIONS 2023 ET PROJET DE BUDGET GEMAPI POUR L'EXERCICE 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel du Verdon

Vu la délibération du comité syndical en date du 18 octobre 2019 par laquelle le comité syndical, réuni en formation plénière, a décidé la création d'un budget annexe GEMAPI à compter de l'exercice 2020

A l'issue de la présentation du programme d'actions détaillé proposé pour l'année 2023 et du projet de budget qui en découle

Les membres du comité syndical réunis en formation GEMAPI :

- valident à l'unanimité le programme d'actions 2023 et le projet de budget GEMAPI 2023 qui en découle et se synthétisant comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Crédits proposés au vote	1 778 250.12	2 162 775.00
Restes à réaliser	0.00	0.00
Résultat de fonctionnement reporté	384 524.98	0
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 162 775.00	2 162 775.00

SECTION D'INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Crédits proposés au vote	133 266.50	139 604.00
Restes à réaliser	67 377.50	61 040.00
Résultat de fonctionnement reporté	0	52 576.94
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	200 644.00	200 644.00

TOTAL projet BP GEMAPI 2023	2 363 419.00	2 363 419.00
------------------------------------	---------------------	---------------------

... / ...

... / ...

- valident les cotisations 2023 des EPCI au titre de la compétence GEMAPI et calculées selon la formule figurant à l'article 19 des statuts du syndicat mixte :

- Durance Luberon Verdon agglomération :	147 566 €
- Communauté d'agglomération du pays de Grasse :	22 039 €
- Communauté de communes lacs et gorges du Verdon :	60 651 €
- Communauté de communes Alpes-Provence-Verdon :	182 654 €
- Communauté de communes Provence Verdon :	41 614 €
- Provence Alpes agglomération :	21 786 €
- Dracénie Provence Verdon agglomération :	27 644 €
Total	503 954 €

- décident de proposer ce projet de budget au vote du comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon qui se réunira en formation plénière le 30 mars 2023.

- autorisent le Président à signer toute pièce utile à la poursuite de cette affaire.

Acte rendu exécutoire
Après transmission en Préfecture
Le
et publication ou notification du

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits,
Suivent les signatures
Pour extrait conforme

Le Président :
Bernard CLAP



DEL23_02_CS2_01

REÇU EN PREFECTURE

le 10/02/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-250401072-20230209-DEL23_02_CS